

qui ne se décourage jamais, ni devant l'incapacité de celui-là, la paresse de celui-ci, la mauvaise volonté ou l'étourderie de cet autre. De plus il faut beaucoup d'humilité pour supporter les manquements d'un certain nombre, et beaucoup de charité pour compatir à l'ignorance de quelques-uns et aux travers des autres. A cela il faut unir une grande fermeté pour pouvoir dominer toutes ces volontés d'enfants, fermeté unie à un certain fond de douceur qui leur fait pratiquer l'obéissance sans contrainte, et cela tous les jours, dans toutes les circonstances, et pendant des années entières. Si encore le travail du professeur se bornait là; mais non, il a des cahiers à revoir, des compositions à corriger, des explications à préparer. C'est un sacrifice de tous les moments, et il est mille fois plus enchaîné à sa tâche que le négociant à ses affaires. Aussi voilà pourquoi peu d'hommes sont capables de se lier pour la vie à cette profession. M. Pelletier avait ces qualités qui font le bon professeur, et ses élèves se rappellent avec bonheur l'honneur qu'ils ont eu de l'avoir pour maître.

Il établit à Nicolet une école de dessin qui réussit parfaitement.

En 1837 le mauvais état de sa santé le força de laisser l'enseignement. Il se retira à l'Islet chez son ami, M. F. X. Delage. Il était diacre. Pendant ce temps de repos où il travaillait à refaire sa santé, il se rendit utile au tant qu'il fut en son pouvoir. Il ne demeurait jamais oisif, il fallait continuellement un aliment à l'activité de son esprit. S'étant passablement rétabli, Mgr. Signay l'ordonna prêtre le 18 octobre 1837, dans l'espérance qu'il pourrait rendre quelques services à son ami qui se trouvait seul dans cette paroisse déjà assez peuplée. Il y resta plusieurs mois, faisant l'office de vicaire. Pendant cet intervalle, il fut desservir la paroisse de l'Ange Gardien et de St. Jean Port-Joli, M. Boissonnault, alors curé, se trouvant indisposé.

Ste. Anne

A l'époque où nous sommes, 1838, le Collège de Ste. Anne venait de perdre son bien aimé fondateur, le Révd. M. C. F. Painchaud. Il avait cessé de vivre le 9 février de la même année. M. Alexis Mailloux, Directeur depuis 1834, le remplaçait à la cure avec le titre de Supérieur du Collège. M. F. Pilote, employé dans l'institution depuis 1836, chargé de la direction des élèves et de l'administration du temporel, se trouvait accablé, et incapable par conséquent de suivre les études. Le besoin d'un second prêtre se faisait donc vivement sentir. Les yeux se tournèrent naturellement sur M. Pelletier qu'on savait doué de toutes les qualités, et de toutes les aptitudes nécessaires pour remplir dignement le poste important de Préfet des Etudes. L'offre lui en fut faite, et il l'accepta de bon cœur, heureux de pouvoir par là prouver aux amis de M. Painchaud, qui déploiraient sa perte récente, toute la vénération qu'il avait pour ce bienfaiteur de la jeunesse et du pays.

Il s'attacha aussitôt à l'institution comme à son œuvre propre. Aussi le regut-on comme un ami en qui on avait pleine et entière confiance. Comprenant que, dans une institution comme celle-ci, le rôle d'un directeur des études est éminemment important, qu'il est l'âme principale de l'instruction des élèves, qu'il doit embrasser d'un seul coup d'œil tout le plan des études et en suivre le mouvement jusque dans les plus petits détails, il s'appliqua tout d'abord à examiner avec soin le fonctionnement de tout l'ensemble. Il ne tarda pas à voir qu'elles étaient les réformes urgentes, nécessaires, qu'il fallait faire. D'un regard sûr, d'un esprit pénétrant, il se rendit compte de tout en peu de temps, et il s'efforça d'établir l'organisation la plus parfaite possible, qui put lui permettre de veiller à tout. Et tout en poussant les élèves dans la voie du progrès, il n'oubliait pas ce

qui contribue directement à la bonne éducation. Il s'efforçait de leur inspirer l'amour du travail, et de l'étude, examinant avec soin le caractère et la tournure d'esprit d'un chacun, s'efforçant de mettre dans la tête de chaque individu ces principes d'ordre et même d'économie, qu'il est si important de faire pratiquer de bonne heure aux enfants. Il avait un tact admirable dans le choix des moyens d'émulation, dans la distribution des récompenses ou des châtiments.

A la fin de juillet de l'année suivante, 1839, à l'ouverture des vacances, M. Pelletier fit voir qu'il était vraiment digne du poste qu'il occupait, et de la confiance qu'on reposait en lui. Il donna des preuves non équivoques de son bon goût et de ses sentiments d'attachement à la maison de Ste. Anne. On se rappelle encore vivement cette émotion qui, comme un courant électrique, s'empara de tout le monde, lorsqu'un élève qui faisait l'éloge de M. Painchaud, tira tout à coup le rideau qui voilait le portrait du glorieux fondateur dont les traits étaient profondément gravés dans tous les cœurs. Et faisant allusion aux commencements de l'institution, il dit: "Comme vous voyez, l'œuvre de M. Painchaud subsiste. Il est beau de perpétuer cette œuvre. Il est digne de mérite d'en développer la fin et l'objet, d'en assurer la permanence et la prospérité, etc."

Dans la suite, toutes ces séances qui couronnent la fin de l'année scolaire, organisées par M. Pelletier, eurent ce brillant, cet éclat qui charment et attirent les amis de l'éducation et des lettres, et toujours il sut habilement faire revivre le souvenir de M. Painchaud, cet éminent bienfaiteur de l'enfance. Discours, poésies, drames, tout était admirablement bien fait et bien choisi. Les élèves, préparés par lui-même, ou sous ses yeux, se présentaient devant le public avec aisance et dignité. Ces séances n'avaient rien de fatigant; à la suite des choses sérieuses qui réclamaient une grande attention, succédaient des chants agréables, composés pour la circonstance, et une douce musique qui, par ses accords harmonieux, relévaient encore la solennité de ces fêtes de famille. Ainsi les heures s'écoulaient rapidement et presque inaperçues, laissant toujours dans l'âme des élèves et des parents des souvenirs ineffaçables.

Vers cette époque, un nouveau besoin dans l'instruction de notre jeunesse se faisait vivement sentir. Nos relations commerciales avec l'Angleterre, les Etats-Unis et la population anglaise de ce pays faisaient de la langue anglaise une nécessité pour les Canadiens français. Nos familles canadiennes qui destinaient leurs fils au commerce ou aux positions un peu élevées dans la société, étaient forcées de les placer dans des écoles protestantes, ou de les envoyer aux Etats-Unis. Car, outre que l'anglais s'enseignait comparativement peu dans nos collèges et nos principales écoles, il n'y avait pas d'enseignement spécial dans la langue anglaise pour le commerce ou l'industrie. Entre le collège et la petite école commune on ne trouvait rien. Il fallait remplir une grande lacune. La Corporation du Collège de Ste. Anne pleine de confiance dans la divine Providence, sans autre moyen que sa bonne volonté et le désir d'être utile à ses compatriotes d'origine française, n'hésita pas à se mettre à l'œuvre. Mais il fallait introduire dans le cours d'études une grande innovation, et circonscrire les matières du cours purement classique, et celles d'un cours exclusivement commercial et industriel, de manière que, l'un et l'autre, pussent marcher ensemble dans la même institution sans se nuire, dans une complète indépendance, et sans allonger la durée du cours ordinaire des études collégiales.

M. Pelletier accepta le nouveau plan d'études qui lui fut présenté, mais avec une grande réserve. C'était prudence, car les innovations en telles matières sont toujours pleines de dangers. Mais quand il eut compris que le cours classique, malgré cette